

6 Faits divers & Justice

Accident de la circulation sur la Voie-Express

Treize blessés graves dans l'embarquée d'un minibus à Awendjé

AEE
Libreville/Gabon

LA circulation est restée perturbée, pendant plusieurs heures, hier matin, aux environs de sept heures, à hauteur de l'échangeur d'Awendjé. Et pour cause, un terrible accident y a été causé par un taxi-bus à usage commercial. Celui-ci a terminé sa course folle dans un bloc de béton, après que son chauffeur a perdu son contrôle. Aucune perte en vie humaine n'a, heureusement, été enregistrée. Mais 13 blessés graves, parmi lesquels le conducteur, se trouveraient en soins in-



La carcasse du bus après l'impact...



...avec le bloc de béton.

tensifs au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo). Selon les témoignages recueillis auprès de deux res-

capés, la vitesse excessive serait à l'origine de cet incident. En effet, racontent-ils, après avoir embarqué les passagers au Pk 5, le

chauffeur, qui semblait être un apprenti, s'est mis à appuyer exagérément sur le champignon en direction d'Awendjé. Les

multiples appels à la prudence des clients ne seront pas suffisants pour le dissuader. Parvenu à environ 500 mètres de l'échangeur,

le véhicule, visiblement hors de tout contrôle, a quitté brusquement la voie, percuté un bloc de béton, avant d'effectuer plusieurs tonneaux. "Tout s'est tellement passé vite, je me souviens juste que je me suis retrouvé coincé dans la carcasse de la voiture", fait savoir un des occupants sortis indemnes. Les blessés, quant à eux, seront acheminés au Centre hospitalier universitaire d'Owendo par les premiers secours arrivés sur les lieux. D'après le personnel médical de la structure hospitalière, l'état de certaines victimes gravement atteintes commencerait à se stabiliser.

Abus de confiance à Lambaréné

Le faux inspecteur des Eaux et Forêts serait un gigolo aguerri

Styve Claude ONDO MINKO
Libreville/Gabon

STYVE Kevin Mouele Nzengue, Gabonais de 38 ans, sans emploi, pensait sans doute pouvoir tirer éternellement ses subsides en usant de ruse. Mais il se trouve dans de sales draps en ce moment. En effet, ce compatriote a été mis aux arrêts, le mardi 13 septembre courant, par les éléments de la Police d'investigations judiciaires (Pij) de Lambaréné. Présenté le même jour au procureur de la République, il a été admis à la prison centrale de cette localité, pour usurpation de titre, abus de confiance, escroquerie et vol. Le mode opératoire du mis en cause: se faire passer pour un agent des Eaux et Forêts auprès de ses vic-

times. Particulièrement des femmes. Dans un premier temps, Mouele Nzengue s'emploie à gagner leur confiance, pour mieux les flouer. L'astuce consiste simplement à les convaincre qu'il est nouvellement affecté dans la ville du "Grand Blanc". Et que, à ce titre, il est en quête d'un logement. Un jeu, mine de rien, efficace, une bonne brochette de dames étant tombées sous le charme du nouvel arrivant sur les terres du Docteur Schweitzer. Quelques jours auront suffi pour appâter les proies les plus faciles. Pour les autres, plus méfiantes, il faut à Mouelle Nzengue environ un mois pour atteindre son objectif. On raconte que l'intéressé, grâce à ses subterfuges, a enregistré bien des succès. « Les plaintes de la plupart des victimes sont similaires. Après leur avoir promis

monts et merveilles, et de s'être introduit dans leur lit, Styve Kevin Mouele Nzengue est aussitôt pris financièrement en charge par ces dames, qui estiment que le haut fonctionnaire saura le leur rendre dans les tout-prochains jours. Aussi, n'ont-elles pas hésité de satisfaire la moindre de ses exigences. Tout en ignorant qu'il s'agissait d'un usurpateur de titre », fait savoir une source militaire proche de l'affaire. C'est ainsi qu'une dizaine de femmes auraient été désabusées, en perdant bijoux et autres espèces sonnantes et trébuchantes à la faveur d'une nuit au septième ciel avec le mis en cause sous leur toit. Des écrans plats, téléphones portables et autres tablettes haut de gamme auraient aussi été emportés par celui qui a fini par se révéler comme n'étant qu'un gigolo.

Mais la dernière victime présumée de Styve Kevin Mouele sera celle de trop. Après avoir séduit une dame, le lundi 12 septembre dernier, à Petit-Paris 3, dans le deuxième arrondissement de Lambaréné, le séduisant homme se retrouve quelque temps après au domicile de cette dernière. Une fois l'acte sexuel consommé, l'amant d'un soir profitera de l'as-

soupissement de la maîtresse des lieux, pour faire main basse sur son portefeuille et son téléphone portable. Il prend ensuite ses jambes à son cou et se met aussitôt à la recherche d'une autre proie. Il est neutralisé par les agents de la Police d'investigations judiciaires, aux environs de 6 heures, à la gare routière, alors qu'il s'apprête à embarquer dans

un véhicule à destination de Mouila. « C'est sans rechigner que l'intéressé a reconnu les faits qui lui sont imputés », affirme un Officier de police judiciaire. D'après ce dernier, d'autres renseignements ont permis de découvrir que Styve Kevin Mouele Nzengue aurait aussi fait des victimes dans les villes d'Oyem et Mouila.

Sous le prétexte de faciliter les voyages pour l'Europe par voie maritime Il déleste un client de la somme de 900 000 francs

COE
Libreville/Gabon

ULRICH N'na, Camerounais de 29 ans, a été interpellé, l'après-midi du mardi 12 septembre dernier, au port d'Owendo, par les agents de la Brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ). Il lui est reproché d'avoir extorqué des fonds à une victime désireuse de rallier l'Europe par voie maritime. Il devrait être présenté devant le parquet de Libreville cette semaine. Lors de sa confession aux gendarmes, le mis en cause raconte s'être rendu, il y a quelques mois, au port d'Owendo avec son véhicule à usage de transport suburbain. Motif: déposer un ressortissant ghanéen, qui lui

aurait fait part de son désir ardent de se rendre en Europe par voie maritime. Le Camerounais a des amis qui excellent dans le trafic concernant ce type d'affaire. Aussi, décide-t-il de venir en aide au Ghanéen. Deux jours après, Ulrich N'na est, comme convenu, joint au téléphone par A. A. Ce dernier est aussitôt mis en contact avec un certain Jean-Claude, personnage très connu dans le domaine, pour avoir déjà fait voyager plusieurs personnes de façon frauduleuse. Le voyageur est ensuite présenté à un capitaine, qui lui exige la somme d'un million de francs pour le passage. Sauf que A. A. n'est disposé à verser que 900 000 francs. Le transitaire marche et l'affaire est conclue. Début juillet, A. A. donne au capitaine

une avance de 500 000 francs. La seconde tranche est remise à la fin du même mois, en présence d'Ulrich N'na, qui exige d'être présent. Aussi, le voyage est-il fixé au 4 août. Mais le départ n'aura jamais lieu. Le projet du Ghanéen va être plusieurs fois renvoyé. Au point que A. A. finit par comprendre qu'il vient de se faire rouler dans la farine. Aussitôt saisie par la victime, la BSPJ ne tarde pas à mettre la main sur Ulrich N'na. Interrogé, le mis en cause déclarera ne rien savoir de ses présumés complices, dans ce qui s'apparente bien à une escroquerie en bande organisée. Il niera ensuite entretenir le moindre lien d'amitié avec le nommé Jean-Claude et le fameux capitaine...

www.ecig-gabon.com



ECIG

ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 juillet 2016
AU 30 septembre 2016

-25%
de Remise pour
vos achats



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

ZI OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45

OKALA à coté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs: +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00

Photo non contractuelle Impact consommateur (2011) 01 18 24 07 Offre valable du 15 juillet au 30 septembre 2016, uniquement sur paiement comptant. Dans la limite des stocks disponibles.